

## Rapport de la Commission Urbanisme du 27 mai 2016

### - Travaux réalisés en 2015/16 :

#### . Travaux de voirie :

Les parkings ont été entièrement refaits et bitumés pour en faciliter l'entretien.

Le parking central et la voie publique appelée « Rue des vacances » ont été refaits en partenariat avec la municipalité.

Le chemin d'accès à la petite ferme entre golf et tennis a été bitumé en partage avec la ville.

Plusieurs réfections des chemins piétonniers, village du Golf, Pointe du Lac (rampe d'accès à la passerelle pour handicapés) et Le Moulin. (coût : 122000,00€ )

Un budget annuel pour la réfection des chemins devra être maintenu.

#### . Réfection des éclairages du village :

Depuis maintenant 3 ans, nous avons entrepris sur le village d'importants travaux de rénovation de l'éclairage. En remplacement des candélabres vétustes, de nouvelles bornes et quelques lampadaires nécessitant bien moins d'énergie pour une puissance d'éclairage équivalente, ont été installés. Les coûts de fonctionnement et d'entretien ont été réduits de façon significative.

Montant global des travaux sur 3 exercices : 150 000 €

Economie d'énergie estimée : 20 %

Reste à poser 2 bornes d'éclairage sur le chemin qui vient d'être bitumé entre golf et tennis.

La réfection de l'éclairage du domaine du Moulin demeure un important travail à réaliser : bornes cassées à remplacer, d'autres à redresser, toutes les verrines à changer.

L'entreprise BOUYGUES réalisera en juin 2016 une 1<sup>ère</sup> tranche de travaux de remplacement des 5 bornes cassées et de redressement d'une dizaine d'autres.

Les verrines seront changées par les membres de l'ASL après la saison estivale.

### - Préconisations d'urbanisme :

Le 12 février dernier, l'ASL a réuni les présidents des Conseils syndicaux et les Syndics d'immeubles, pour leur présenter le dossier des préconisations d'urbanisme.

L'objet :

Pour conserver au village et aux immeubles toutes leurs caractéristiques et leur harmonie, l'ASL a défini un certain nombre de règles relatives à la transformation ou

à l'ajout des éléments extérieurs, portes palières, volets, coupe-vent, barreaux, stores bannes . . .

- Merci d'en tenir compte pour le respect de notre site et de l'environnement de chacun (voir sur le site en « commission urbanisme » rubrique « Complément règles urbanismes »).

- Divers travaux :

Armoire d'alimentation électrique du petit marché, Implantation et alimentation réalisées.

Réfection barrière d'accès à la place centrale, à effectuer avant la saison.

Réfection des abords du petit port à la rentrée, septembre/Octobre 2016

Menuiserie de panneaux d'affichage, en attente de devis pour réalisation avant l'été.

Lisses de bois et stabilisation des grilles d'eaux pluviales sont à faire en septembre/octobre.